

Devenir membre maintenant
sous udc.ch/participer

Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Mai 2024

Plus de sécurité
grâce au contrôle
des frontières

Page 5



Vendeurs de rêves
ou génies révélés
sur le tard ?

Page 7



Une initiative
qui rate
ses objectifs

Page 11



Défigurer nos paysages ?



Loi sur l'électricité

NON



AZB, 3001 Bern Post AG, UDC Suisse, secrétariat général, case postale
Abonnement annuel Fr. 35.00 – publié six fois par an – 5'300 ex.
udc.ch – franc-parler@udc.ch – Mai 2024
Conception du Franc-parler : GOAL AG



De la parole aux actes, Monsieur le Conseiller fédéral Jans !

L'immigration illégale via la filière de l'asile se poursuit sans relâche. Nos voisins ont mis en place des contrôles aux frontières. Quid de la Suisse ?

Le département médias du ministre annonciateur Beat Jans a fait du bon travail. Les journalistes de tout le pays se gargarisent de la prétendue ligne dure du nouveau ministre de l'Asile. Mais jusqu'à présent, tout n'est que du vent ; rien n'a changé et rien ne changera vraiment sous sa direction. Nous l'avons déjà constaté lors des deux dernières sessions.

Le conseiller fédéral Beat Jans a combattu avec véhémence toutes les propositions de l'UDC. Nous voulions que la Suisse protège ses frontières : ce n'est pas un sujet pour le ministre de l'Asile. Nous voulions un arrêt provisoire de l'asile, car les cantons sont à bout de souffle : Pas un sujet non plus pour Beat Jans.

Avec le président du groupe Thomas Aeschi et le conseiller national Pascal Schmid, nous voulions lui remettre plus de 200 propositions de l'UDC qui auraient toutes permis

d'améliorer la situation actuelle. Le conseiller fédéral Jans n'a même pas jugé nécessaire de nous recevoir dans son bureau ! Quelqu'un de son service de presse a accepté (à contrecœur) de s'enquérir des bonnes propositions de l'UDC.

Lors de cette remise, qui s'est déroulée devant l'entrée de l'administration fédérale, j'ai remarqué quelque chose de particulier : Le journaliste qui nous accompagnait n'a pu passer le sas de sécurité à l'entrée de l'administration fédérale, faute de carte d'accès. En effet, l'entrée de l'administration fédérale est strictement verrouillée et seules les personnes autorisées à entrer y entrent ; les mêmes personnes qui ont peur de leurs propres citoyens sont favorables à l'ouverture massive des frontières...

Et il n'est donc pas étonnant qu'en 2023, plus de 50'000 clandestins aient à nouveau été appréhendés en Suisse.

Le nombre de cas non recensés est x fois plus élevé. A cela s'ajoutent des dizaines de milliers de demandeurs d'asile qui arrivent dans notre pays avec des bandes de passeurs criminels et les autorités ne savent pas qui sont ces personnes.

Ma conclusion est la suivante : protégeons nos frontières aussi bien que les entrées de l'administration fédérale. Protégeons enfin nos concitoyens dans leur propre pays contre la migration illégale et la violence importée.



Marcel Dettling

Conseiller national et président de l'UDC Suisse



Non à l'obligation de construire des parcs solaires et éoliens !

Loi sur l'électricité : Des coûts élevés pour peu d'électricité

Le 9 juin, nous voterons sur la loi sur l'électricité, qui nous promet « un approvisionnement en électricité sûr grâce aux énergies renouvelables ». C'est pourtant bien l'inverse qui s'annonce ...



Par Magdalena Martullo-Blocher, Conseillère nationale, Lenzerheide (GR) et Meilen (ZH)

Sans énergie nucléaire ni énergie fossile, la Suisse aura besoin de beaucoup de nouvelle électricité d'ici 2050. Le Parlement se cache avec ce qu'il considère comme un « coup de pouce ». La loi sur l'électricité doit permettre de développer 10 x plus d'énergies renouvelables qu'aujourd'hui, dont 90 % par de grandes centrales solaires et éoliennes. Pour cela, 9'000 éoliennes ou installations solaires doivent être mis en place sur une surface 5x plus grande que le lac de Zurich ! Tout cela pour qu'au lieu d'un « approvisionnement sûr en électricité », nous disposions d'un courant vagabond.

Afin de pouvoir construire rapidement et sans obstacles les parcs éoliens et solaires, ceux-ci seront déclarés « d'intérêt natio-

nal » ; les cantons devront délimiter à cet effet des « zones appropriées ». Dans le canton de Zurich, 120 éoliennes devraient être installées sur un sommet de colline sur deux, et dans les Grisons, 25 grands parcs éoliens devraient voir le jour au cœur des destinations à ce jour touristiques. Lucerne, Saint-Gall et Zurich prévoient plus de 80 parcs éoliens. Les zones de loisirs, les Alpes, les forêts et les surfaces utiles seront entièrement pavées. Il faudra défricher, ancrer du béton et construire des routes d'accès. De nombreuses communes ne le souhaitent pas, mais ne pourraient plus s'y opposer : L'intérêt national (comme pour les autoroutes et l'armée) primera. Les cantons devront même imposer les installations par le biais d'expropriations. Les Grisons prévoient un parc éolien bien que le peuple s'y oppose. Le gouvernement zurichois déclare nulles les décisions communales. Le canton de Lucerne veut approuver lui-même des parcs éoliens après les avoir rejetés localement. Nous n'aurons plus aucun droit.

Plus de la moitié des coûts gigantesques d'extension du réseau seront répercutés en

plus sur notre facture d'électricité. Les barons de l'électricité encaisseront sans obligation de livraison. On estime ces coûts excédentaires à plus de 100 milliards de francs, ce qui représente 11'000 francs par personne.

Or, non seulement nous devons payer beaucoup plus, mais il faudra en plus réduire notre consommation de moitié ! Cela aussi est prescrit par la loi ! Les entreprises d'électricité installeront chez nous des appareils de mesure qu'elles piloteront elles-mêmes « pour flexibiliser la consommation » ; concrètement, en cas de faible vent et de faible soleil, on nous coupera le courant !

La situation est claire : **La loi sur l'électricité ne nous apportera que peu d'électricité et peu de sûreté, pour des montants colossaux et une défiguration massive du paysage helvétique, pendant que la population et les communes verront leurs droits démocratiques confisqués. Pour toutes ces raisons, je vous invite à voter NON le 9 juin prochain !**

Loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité)

NON

Initiative populaire «Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes)»

NON

Initiative populaire «Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts)»

NON

Initiative populaire «Pour la liberté et l'intégrité physique»

OUI

Mots d'ordre de l'assemblée des délégués



Pourquoi voter **NON** à la loi sur l'électricité

La nouvelle loi sur l'électricité rendra la construction de parcs solaires et éoliens obligatoire !

- ⚡ Il faudra produire en Suisse quelque **45 TWh** par an à partir d'**énergies renouvelables**.
- ⚡ Ce qui veut dire **10x** plus qu'aujourd'hui !!
- ⚡ **90 %** devra être produit par des centrales **solaires et éoliennes**.
- ⚡ Chaque **nouveau bâtiment**, à partir d'une certaine taille, devra être équipé de **panneaux solaires**.

Ce que cela implique concrètement :

- ☹️ **Défigurer le paysage** : quelque 9'000 éoliennes ou l'équivalent de 5x la superficie du lac de Zurich en panneaux solaires devront être installés.
- ☹️ **Un approvisionnement électrique instable** : la production d'électricité par le solaire et l'éolien n'est possible que lorsque le soleil brille ou que le vent souffle. Au lieu donc d'un approvisionnement électrique stable, dont nous avons besoin, nous disposerons d'un approvisionnement fluctuant et incertain.
- ☹️ **Des coûts de l'électricité élevés** : les coûts titanesques pour l'expansion du réseau seront répercutés sur les consommateurs. Ces coûts sont estimés à plus de 100 milliards de francs, soit quelque 11'000 francs par habitant.
- ☹️ **Des économies forcées** : non seulement l'électricité coûtera plus cher pour tous, mais nous serons aussi forcés de réduire notre consommation de moitié ! Et s'il n'y a pas de vent ou de soleil, on nous coupera même le courant !
- ☹️ **Érosion de la démocratie** : à travers cette loi, les grands parcs éoliens et solaires seront considérés «d'intérêt national», ce qui primera sur les intérêts régionaux, communaux ou cantonaux, comme le stipule l'art. 12, al. 3 de la loi. Il sera donc impossible de faire aboutir une opposition à de telles constructions. La population et les communes n'auront plus leur mot à dire.

Voulons-nous recouvrir nos paysages de panneaux solaires et d'éoliennes géantes pour un approvisionnement électrique incertain, verser des milliards de francs de subventions aux entreprises d'électricité et priver la population de son droit à s'exprimer ? Certainement pas !



Loi sur l'électricité
NON

Plus de sécurité grâce au contrôle des frontières



La sécurité intérieure est un impératif incontournable pour toute nation soucieuse de protéger ses citoyens et son territoire. L'initiative pour la protection des frontières propose de réintroduire un contrôle plus strict aux frontières.



Par Jade Pugin,
Comité JUDC Fribourg,
Grandvillard (FR)

L'initiative propose des mesures essentielles visant à réintroduire un contrôle strict aux frontières suisses afin renforcer la sécurité. Le texte prend en considération les besoins spécifiques des résidents suisses ainsi que des travailleurs internationaux.

En réintroduisant des contrôles aux frontières de la Suisse, l'initiative vise à restaurer la confiance de la population envers le système d'immigration et à renforcer la sécurité nationale. Ce contrôle garantira que seules les personnes autorisées et légitimes entrent sur le ter-

ritoire suisse, contribuant ainsi à réduire les risques liés à l'immigration illégale et au terrorisme.

L'initiative n'entrave pas la libre circulation des personnes permettant aux frontaliers d'entrer en Suisse et aux Suisses de se rendre dans les pays voisins.

Limiter les requérants d'asile pour une politique d'asile équilibrée

Une gestion efficace du flux migratoire est nécessaire pour maintenir un système d'asile juste et équilibré. L'initiative propose de limiter le nombre de requérants d'asile, en particulier ceux classés comme « admis provisoires » qui ne répondent pas aux critères de réfugié.

Cette mesure permettra de concentrer les ressources sur l'accueil et l'intégration des véritables réfugiés tout en rédui-

sant la pression sur les infrastructures et les services sociaux. L'objectif est aussi de combattre efficacement les tentatives d'intrusion de terroristes par les voies de l'asile. La dernière décennie a été marquée par des attentats en Europe (Paris, Bruxelles, Nice, Berlin notamment) qui ont été le fait de terroristes entrés dans l'espace Schengen (dont la Suisse est membre) en usant des routes de l'asile.

En soutenant l'initiative pour la protection des frontières, nous œuvrons pour renforcer la sécurité, protéger les intérêts des Suisses et des frontaliers, et garantir une politique d'asile juste et équilibrée.

Il est temps de prendre des mesures fermes pour protéger nos frontières et assurer un avenir sûr et prospère pour tous.

Vrais symptômes, mauvais remèdes

2x NON aux initiatives sur la santé

Une facture supplémentaire de 1200 francs par an et par ménage



L'initiative sur les primes entraînera d'importants coûts supplémentaires. En 2030, ils devraient atteindre 11,7 milliards de francs par an. Cela représente une charge considérable pour les ménages.

Les cantons économes devront passer à la caisse



La redistribution concerne également les cantons les plus économes. Ils devraient, par le biais de la Confédération, payer la réduction des primes pour des cantons plus dépensiers – c'est injuste.

Des bureaucrates décident pendant que les malades doivent attendre



L'initiative sur le frein aux coûts souhaite rationner les soins. En liant les coûts à l'économie, les traitements seraient réduits en cas de mauvaise conjoncture – c'est absurde.



Pour cette raison : 2x NON aux initiatives sur la santé

www.initiativessante-non.ch

Vendeurs de rêves ou génies révélés sur le tard ?



Par Thomas Bläsi,
Conseiller national,
Genève (GE)

Le 9 juin, le peuple se prononcera sur deux initiatives en matière de santé. La première est l'initiative dite des Primes déposée par le parti socialiste. La seconde l'initiative dite des Coûts déposée par le PDC. S'il y a bien un sujet qui préoccupe à juste titre les Suisses, c'est la fuite en avant constante des primes d'assurances maladies et l'incapacité du monde politique à apporter des solutions pratiques propre à assurer un fonctionnement à la fois qualitatif et quantitatif à notre système de santé. Alors, les initiants sont-ils des vendeurs de rêves ou des génies révélés sur le tard ?

L'initiative des primes propose un report de charge sur la confédération (2/3) et sur les cantons (1/3) de la partie dépassant le 10 % du revenu disponible des assurés. Elle ne règle donc aucun dysfonctionnement inhérent au système de santé. D'après le Conseil fédéral et le conseil national, ce sont environ 12 milliards qui manqueront pour le financement de sa mise en œuvre. La piste d'un financement par la TVA aboutirait à un taux de 10 % à 12 % affectant la totalité de la population dans ses achats quotidiens. Le fédéralisme serait également mis à mal puisque les cantons devraient tous passer à la caisse sans avoir leur mot à dire.

Les coûts de la santé ne seraient pas maîtrisés et auraient tendance à croître de plus en plus vite, l'incitatif à consommer des prestations serait plus important puisque les coûts générés se retrouveraient dans la baguette de pain

et autres biens de consommations essentiels mais ne seraient plus perçus comme provenant de prestations médicales. On se trouve donc devant une initiative de type « bonneteau » qui ne pourra aboutir qu'à l'appauvrissement des ménages sur le long terme.

L'initiative sur les coûts vise à diminuer les coûts en liant le système de santé à la conjoncture économique et à l'évolution des salaires. Le frein aux coûts agira finalement comme un frein au traitement. Le message du conseil fédéral est très clair et met en garde contre un inévitable rationnement des soins médicaux imposé par l'Etat lorsque les coûts doivent être plafonnés.

Ce seront des bureaucrates qui décideront des traitements plutôt que des médecins et leurs patients. C'est à la fois absurde et inacceptable un traitement sur trois rem-

Initiative populaire « Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes) »

NON

boursé par l'assurance de base ne le serait plus aujourd'hui si l'initiative avait été mis en œuvre dès l'an 2000. Méfions-nous donc des vendeurs de rêves qui se prennent pour des génies, rejetons leurs initiatives qui empirent une situation déjà mortifère.

La seule manière de procéder loin des vendeurs de rêves est d'exiger une transparence immédiate et totale des caisses maladies, d'obtenir les chiffres colossaux des rétrocessions des prestataires de la santé et d'en vérifier la bonne attribution aux primes. De s'assurer que les contrôles déficients aujourd'hui soient effectifs et accessibles aux parlementaires. De revoir le catalogue de prestations en s'assurant que les prestations remboursées le soient pour des raisons médicales et dans l'intérêt exclusif des patients.

NON à la redistribution



Attention aux voleurs « rouges » : ils pillent la classe moyenne !



Il faut stopper de la République des juges

La Suisse est le premier pays au monde condamné par des juges étrangers pour sa prétendue inaction climatique, alors qu'elle est la démocratie la plus exemplaire au monde.



Par Manfred Bühler,
Conseiller national,
Cortébert (BE)

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a condamné la Suisse pour inaction climatique. Le juge suisse à la CEDH, Andreas Zünd, a déclaré dans la presse que « la cour n'intervient pas dans le processus politique ». Quelle blague ! En déclarant que la Suisse n'en faisait pas assez dans le domaine climatique, la CEDH intervient lourdement dans le processus politique.

Notre démocratie directe est unique au monde et a notamment débouché sur le refus de la loi sur le CO2 en 2021. Cette décision populaire, et toutes les autres, doivent dans tous les cas être respectées. La souveraineté appartient au peuple.

La CEDH s'est basée notamment sur l'Accord de Paris (2015) pour prétendre que la Suisse ne le respectait pas. Le changement climatique aurait un impact sur la vie et la vie privée des personnes, ce qui justifierait l'intervention de la CEDH. Or, il est impossible d'établir un lien de causalité direct entre un événement météorologique précis, qui peut effectivement mettre en danger une personne, et l'évolution globale du climat.

Les droits populaires de plus en plus menacés

C'est ce que l'on appelle la République des juges. La démocratie est en grand danger lorsque des juges prennent la place des politiques pour définir s'il y a un lieu d'agir ou pas. C'est encore pire dans le cas d'une démocratie directe, puisque les juges prennent la place du peuple.

La circulation routière reste autorisée alors que l'on sait qu'elle provoque malheureusement des morts et des blessés chaque année. Les bénéfices collectifs de la liberté de mouvement sont si grands que nous acceptons de tels risques.

Le jugement de la CEDH nous le montre : signer des accords internationaux en déléguant toujours plus de souveraineté est un danger mortel pour la démocratie suisse. Les juges étrangers dicteront toujours plus lourdement ce que nous devons faire dans notre pays en étendant le champ d'application de notions juridiques vagues à l'infini.

L'UDC rejette cette évolution et continuera de se battre pour notre liberté de décision démocratique.





Toutes les infos sur le traité de soumission à l'UE ici :



Traité menaçant de soumission à l'UE : NON !

Le Conseil fédéral et les autres partis veulent un traité de soumission avec l'UE, à travers lequel la Suisse devrait automatiquement adopter le droit européen et se soumettre à la Cour de justice de l'UE. Ce faisant, ils détruisent l'autodétermination et les droits démocratiques du peuple suisse.



Par Thomas Aeschi,
Conseiller national, chef
du groupe parlementaire
UDC, Baar (ZG)

L'UE et le DFAE ont déjà adopté une « entente commune » (Common Understanding) dans laquelle le Conseil fédéral répond largement aux exigences de l'UE.

Le point 13 du Common Understanding scelle « l'égalité de traitement de tous les citoyens de l'UE ». La directive sur la citoyenneté de l'UE doit être reprise à quelques exceptions près. En outre, les citoyens de l'UE devraient obtenir un permis d'établissement au bout de 5 ans seulement (au lieu de 10 ans actuellement) et pourront rester en Suisse même s'ils deviennent chômeurs ou dépendants de l'aide sociale. Il s'agit d'une trahison du peuple suisse, qui a décidé le 9 février 2014 de gérer l'immigration de manière autonome au moyen

de nombres maximums et de contingents. L'accord prévu a l'effet inverse et étendrait même la libre circulation des personnes. De plus, avec l'Albanie, le Kosovo, la Serbie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie, 60 millions de futurs citoyens européens pauvres supplémentaires sont à notre porte.

Au point 9 du Common Understanding, la Suisse s'engage à reprendre le droit européen actuel et futur. Ce ne sera donc plus nous, les Suisses, qui déciderons des lois, mais Bruxelles. La souveraineté cantonale, et donc le fédéralisme, seront ainsi supprimés.

Le point 12 prévoit des « mesures compensatoires » au cas où le peuple suisse ou le Parlement oserait rejeter la reprise d'une disposition de l'UE. Il faut se représenter la situation : Nous autoriserons l'UE à prendre des mesures punitives et à infliger des amendes à la Suisse si nous n'exécutons pas sagement ce que l'UE veut !

A cela s'ajoutent le versement régulier de milliards aux Etats surendettés de l'UE et la soumission à la juridiction de l'UE. L'accord prévu conduit insidieusement la Suisse vers l'UE. Un tel traité de rattachement et d'assujettissement doit être combattu par tous les moyens !



OUI à la responsabilité individuelle, non à la vaccination obligatoire

Dire OUI à l'initiative « Pour la liberté et l'intégrité physique », c'est dire OUI à la liberté individuelle et refuser l'obligation de se faire vacciner.



Par Pirmin Schwander,
Conseiller aux Etats (SZ)

« Toute personne a droit à la liberté personnelle, notamment à l'intégrité physique et psychique et à la liberté de mouvement ». Ce droit fondamental est inscrit à l'article 10 de notre Constitution fédérale. Et l'article 36, paragraphe 4, de la Constitution fédérale renforce encore ce droit fondamental : « L'essence des droits fondamentaux est inviolable ». L'intégrité mentale et physique est donc invio-

lable. Ou, en d'autres termes, chaque personne décide elle-même de ce qu'il advient de son corps.

Personne n'avait mis en doute ce droit fondamental jusqu'à la pandémie de Covid-19. En réponse aux crimes de la dictature nazie et aux victimes de la Seconde Guerre mondiale, ce principe a même été inscrit dans de nombreuses constitutions à travers le monde. Puis vint la pandémie de Covid et le confinement. Sans aucune preuve scientifique, une politique fondée sur la peur a été imposée. Le contrôle plutôt que la raison, tel était le mot d'ordre. **Les libertés des personnes et leurs droits personnels ont été restreints par des couvre-feux,**

des certificats et des interdictions de visite dans les maisons de retraite et les hôpitaux. Personne n'aurait pu imaginer avant cette pandémie que les décideurs en Suisse, sans nécessité et sans évidence scientifique, s'adonneraient du jour au lendemain à une politique de peur très autoritaire.

Et c'est sur ce point que l'initiative populaire « Pour la liberté et l'intégrité physique » intervient. La protection actuelle de l'intégrité physique et mentale, garantie par la Constitution, n'étant pas suffisamment efficace, ce droit fondamental doit être complété.

Selon le texte de l'initiative, une personne devra à l'avenir donner son consentement explicite à toute intervention portant atteinte à son intégrité physique ou mentale. Si une personne ne donne pas son consentement, elle ne doit pas être punie pour cette raison, comme c'était le cas avec les dispositions relatives au certificat pendant la période Covid. En fait, tout cela va de soi. Il n'y a pas d'arguments contre, si ce n'est les reproches généraux habituels selon lesquels le texte de l'initiative n'est pas formulé de manière claire. Un OUI à l'initiative est donc un OUI à la liberté individuelle et un refus de l'obligation de vaccination.



Non à la vaccination forcée !



Une initiative qui rate ses objectifs

Le 9 juin, nous ne nous prononcerons pas seulement sur l'initiative socialiste pour un plafonnement des primes, mais aussi sur un autre texte issu du Centre : l'initiative pour un frein à la santé. Derrière ce texte aguicheur, faisons-nous face à une vraie solution ou à une nouvelle coquille vide ?



Par Céline Amaudruz
conseillère nationale,
Genève (GE),

Pour s'en rendre compte, il faut poser un premier constat : l'initiative ne présente pas de solution précise. Au contraire, elle indique simplement que les coûts de la santé ne doivent pas progresser plus vite que les salaires et l'ensemble de l'économie. Pour éviter cela, les autorités seraient chargées d'établir un « frein aux coûts », dont les modalités ne sont pas même esquissées.

C'est bien là que le bât blesse : la création d'un instrument rigide n'est pas apte à rég-

ler les problèmes. Il faut bien plus trouver des solutions concrètes et précises. Faire voter le peuple sur des objectifs sans esquisser un quelconque moyen est la meilleure manière de créer de mauvaises incitations, des calendriers intenable et des lois établies dans la précipitation.

Non à une médecine à deux vitesses

Le risque majeur, c'est de devoir réagir dans l'urgence à une hausse relative des coûts. Relative, oui, car il suffirait que les salaires stagnent ou baissent pour mettre sous pression tout le système de la santé. Dans une telle éventualité, si aucun consensus ne peut être trouvé sur des instruments efficaces et appropriés – ce qui risque d'être le cas en raison de la rigidité du mécanisme imposé et de ses délais – alors les mesures à prendre pourraient se résumer à des baisses de financement, des retards dans les

traitements ou une diminution du catalogue de prise en charge.

Dans une telle éventualité, c'est une véritable médecine à deux vitesses qui apparaîtrait : une baisse des prestations couvertes se traduirait par l'émergence d'une classe modeste ne pouvant se permettre d'accéder pleinement aux soins alors qu'une classe aisée pourrait, par des moyens privés, obtenir les prestations désirées.

Nous ne voulons pas d'un tel système. S'il est vrai que nos efforts doivent porter sur les coûts de la santé plutôt que de les mettre sous le tapis comme le demande l'initiative de la gauche, nous ne pouvons risquer de mettre à mal le sacro-saint principe de solidarité. Sans quoi notre système sanitaire sera voué, à court terme, à l'échec.

Il est nécessaire de préserver les bonnes terres agricoles

Le 28 février dernier, le Conseil national a soutenu par 94 voix contre 89, la motion 22.3819, qui avait été déposée par notre ancien collègue Jean-Pierre Grin et que j'ai défendue. Cette motion demandait de supprimer la nouvelle mesure, décidée par le Conseil fédéral, de consacrer 3,5 % de surface en terres ouvertes pour de la biodiversité supplémentaire dès 2024.



Jacques Nicolet,
Conseiller national et
Président ASSAF,
Lignerolle (VD)

Sachant que notre pays ne produit que 50 % du contenu de nos assiettes, cette nouvelle mesure visait à condamner 10'500 ha de bonnes terres agricoles, aujourd'hui cultivées en denrées alimentaires, en nouvelles surfaces de biodiversité. Si ces surfaces sont cultivées en blé, cette production permettrait de confectionner environ 80'000 tonnes de pain indigène, correspondant à la consommation annuelle de 2 millions d'habitants de notre pays (22 % de la population).

Alors qu'il est exigé des agriculteurs de mettre à disposition 7 % des surfaces en biodiversité, ce sont en réalité 19 % (200'000 ha) qui sont consacrés à la promotion de la biodiversité. L'engagement de l'agriculture en faveur de la biodiversité est donc déjà énorme.

Ne pas mettre des bâtons dans les roues des agriculteurs

Le monde agricole européen et les agriculteurs suisses sont en révolte et crient leur ras-le-bol, notamment en raison de nombreuses nouvelles mesures et normes, générant toujours plus de charges administratives. Les paysans veulent gagner décemment leur vie du produit de leur travail et de la vente de leurs produits.

Retirer des surfaces de production de l'agriculture, c'est diminuer l'outil de travail des paysans et c'est augmenter les importations de denrées alimentaires, mais c'est aussi mettre à mal le secteur agro-alimentaire de proximité qui transforme, conditionne et commercialise la production agricole. Le secteur de la boulangerie par exemple, souffre déjà énormément des importations actuelles qui représentent environ 140'000 tonnes de produits de boulangerie confectionnés à l'étranger.

L'acceptation de cette motion par le Parlement contribue modestement à maintenir des surfaces agricoles de qualité, permettant la production de denrées alimentaires indigènes, assurant des activités et préservant des emplois dans le secteur de la transformation alimentaire de proximité.



Un très grand merci !



Par Thomas Matter,
Conseiller national,
Meilen (ZH)

En 9 mois seulement, l'UDC a déposé, sous la houlette du parti cantonal zurichois, 114'600 signatures authentifiées

es pour notre initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ». Le nombre de paraphes nécessaires a ainsi été dépassé pratiquement en un temps record, ce qui est remarquable. Cette collecte de signatures pour cette initiative « pour la durabilité » a certainement aussi contribué à faire de l'UDC le vainqueur des élections fédérales de 2023. Mais c'est une triste réalité qui est responsable de ce grand succès de collecte : l'immig-

ration de masse incontrôlée dans notre pays. Cette immigration là est la cause principale des problèmes les plus urgents et les plus importants dont souffre la Suisse. Comme beaucoup de nos concitoyens s'en sont rendu compte depuis longtemps, la collecte des signatures a été pour une fois un peu plus facile. Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui se sont engagés pour faire aboutir cette initiative.

SALUEZ LA NOUVELLE SUZUKI SWIFT EN SÉRIE LIMITÉE 1ST EDITION* AVEC LES EXTRAS SUIVANTS:

- Baguette avant sportive au look 1st Edition
- Éléments décoratifs modernes avec seuils de porte stylés
- Garantie SUZUKI Premium de 5 ans (3+2) en cadeau
- Technologie 4x4 ALLGRIP éprouvée
- Exclusivité grâce à l'édition limitée à 1000 exemplaires

À PARTIR DE
Fr. 19 990.-
Fr. 119.-/MOIS

HELLO NEW SWIFT











PARTENAIRE ROI
FFLS 2025
PAYS DE GLARIS+



ROULER SUZUKI, C'EST ÉCONOMISER DU CARBURANT: New Suzuki Swift Unico Hybrid, boîte manuelle à 5 rapports, Fr. 19990.-, consommation de carburant normalisée: 4.6l/100km, catégorie de rendement énergétique: B, émissions de CO₂: 104 g/km. Photo grand format: New Suzuki Swift 1st Edition Compact Top Hybrid 4x4, boîte manuelle à 5 rapports, Fr. 26990.-, consommation de carburant normalisée: 5.2l/100km, catégorie de rendement énergétique: C, émissions de CO₂: 117g/km. *L'offre 1st Edition est limitée aux modèles Compact+ et Compact Top, modèle Unico excl.

Conditions de leasing: durée 36 mois, 10000km par an, intérêt annuel effectif 3.97%, assurance casco complète obligatoire, paiement exceptionnel: 30% du prix d'achat net. La durée et le kilométrage varient et peuvent être adaptés à vos propres besoins. Votre concessionnaire Suzuki vous soumettra volontiers une offre de leasing personnalisée pour la Suzuki de votre choix. Tous les prix sont TVA incl. Les conditions sont valables pour tous les contrats de leasing et l'immatriculation de la voiture du 1.1.2024 jusqu'à révocation. Tout octroi de crédit est interdit dès lors qu'il entraîne un surendettement du consommateur.



Le N°1 des compactes

www.suzuki.ch

Faire de la sécurité une priorité

Le Conseil fédéral a récemment publié les statistiques criminelles de l'année 2023. Malheureusement ces chiffres démontrent que le problème est loin d'être réglé, bien au contraire : la criminalité de notre pays a augmenté de 14 % par rapport à l'année 2022. Également, il apparaît que les crimes et délits commis par des personnes de nationalité étrangère ne cessent d'augmenter. Il est grand temps d'agir et de reprendre de contrôle de notre pays !



Par
Emmylou Ziehli-Maillard,
Présidente des
Jeunes UDC Vaud

La statistique parue début avril est sans appel et, sans surprise, on y découvre que la criminalité étrangère pèse toujours plus lourd sur la population. Alors que les étrangers ne représentent qu'un quart de la population, la majorité des prévenus n'a pas le passeport suisse. Ce chiffre monte à 53 % en matière d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle et même jusqu'à 62 % pour les infractions contre le patrimoine.

Système d'asile débordé – lois non respectées

La Suisse est débordée par un afflux de requérants dont seuls un quart fuient réellement une menace. Pourtant, une majorité d'entre eux peut rester en Suisse. Aujourd'hui, plusieurs dizaines de milliers de personnes se trouvent dans notre pays sans droit, simplement car l'on ne peut appliquer les décisions de renvoi. Ces migrants économiques sont surreprésentés dans les statistiques de la criminalité : une personne relevant de l'asile a 13 fois plus de chances de commettre un homicide qu'un Suisse – on monte à 17 fois plus lorsque l'on parle de cambriolages !

Comme bien souvent, l'UDC est le seul parti qui ose dire les choses et qui se bat depuis longtemps pour prendre des mesures claires. Le peuple a voté pour le renvoi des criminels et la réalité est que la volonté populaire n'est pas appliquée. Plus tard, le peuple a voté pour un contrôle strict de l'immigration. Là encore, la volonté populaire est bafouée. C'est une situation honteuse pour un pays démocratique tel que la Suisse.

L'UDC s'engage pour corriger cela et déposera prochainement une initiative populaire afin de garantir le contrôle des frontières et le renvoi effectif des profiteurs de l'asile et des criminels de nationalité étrangère. **L'UDC joint les paroles aux actes et fait de la sécurité une priorité !**

Nouvelle normalité ?

Un conflit africain sur sol suisse

Opfikon (ZH): « Les partisans du dictateur Isaias Afewerki et les opposants à son régime en sont venus aux mains à coups de matraques. »

Source: Tages-Anzeiger



Qui ne veut pas
ça, vote UDC



Agriculture suisse et Union européenne : quand la grêle menace !

Les négociations entre le Conseil fédéral et la Commission européenne en vue de conclure un accord-cadre entre la Suisse et l'UE ont repris et elles menacent les agriculteurs suisses de nouvelles taxes et contraintes. Ne nous laissons pas surprendre pas la grêle.



Par Kevin Grangier,
président de l'UDC du
Canton de Vaud, Noville

A début de l'année 2024, l'actualité en Europe et en Suisse était marquée par les révoltes paysannes. Des milliers d'agriculteurs allemands et français manifestaient en bloquant les routes à l'aide de tracteurs. Ils disaient leur colère contre la politique agricole européenne. Toujours plus de taxes et de contraintes étatiques et toujours moins pour vivre, mois après mois.

En Suisse aussi, des agriculteurs se sont révoltés. Le 31 janvier dernier, les partis cantonaux UDC de Suisse romande ont publié un communiqué de presse

en soutien aux agriculteurs. Entre autres mesures évoquées, l'UDC rappelait que « le spectre d'une reprise automatique du droit européen laisse craindre que les conditions inacceptables imposées aux agriculteurs européens soient bientôt la réalité aussi en Suisse. »

Plus de taxes, plus de contraintes, moins de protection, moins de liberté

L'accord-cadre prévoit la soumission de la Suisse à la justice de l'UE. A l'avenir, les normes de production agricole suisse seront décidées et jugées depuis l'étranger. En particulier, un tel accord signifie la mort de la protection douanière suisse. Les droits de douane, les contingents et leur gestion dépendraient de Bruxelles.

Il en dira de même en matière fiscale : ce que l'UE considérera comme

« nocif » sera plus lourdement taxé. Des projets visant à taxer la viande, le sel, le sucre ou les graisses existent déjà. Ces nouveaux prélèvements viendront s'ajouter à ceux déjà débattus au nom de l'utilisation des ressources naturelles, des émissions de gaz à effet de serre et d'autres effets externes sur l'environnement.

L'UE veut contrôler ce que le consommateur a dans son assiette. Dans sa stratégie, elle ne cache pas que son objectif vise une alimentation essentiellement végétale.

Quand la météo menace, il faut protéger ses cultures. Il en va de même en politique : protégeons la Suisse de la grêle européenne qui saccage tout et emporte tout en refusant de nous soumettre aux juges étrangers.



Donner une chance à la paix

Bien sûr il y a l'inflation, l'augmentation des primes-maladie, des loyers, du prix de l'électricité, les revendications paysannes ... Les soucis ne manquent pas à nos concitoyens. Mais alors, pourquoi parler de la neutralité ? Et en fait, à quoi, à qui sert-elle au quotidien ?



Par Pierre-André Page,
Conseiller national,
Châtonnaye (FR)

Notre neutralité – celle que notre initiative entend sauvegarder et inscrire de manière claire et sans équivoque dans notre Constitution – n'est pas une fin en soi ou une simple coutume. Elle assure notre indépendance, notre liberté intellectuelle et morale.

Notre neutralité doit rester au cœur de notre politique étrangère certes mais aussi et d'abord intérieure. Le nombre ré-

jouissant de signatures recueillies notamment en Suisse romande (merci à vous !) montre que la population veut préserver des valeurs traditionnelles comme la diplomatie de paix ou l'aide humanitaire.

Restons indépendants et maîtres de nous-mêmes et nous pourrions servir la solidarité dans le monde. Avec une Suisse neutre, la paix aura une chance.



Je m'engage pour un avenir sûr et libre !

- Je souhaite devenir membre de l'UDC dans ma région et être invité à participer aux assemblées et aux manifestations (paiement d'une cotisation requis)
- Je souhaite être informé des activités en cours et recevoir les communiqués de presse et articles de l'UDC. Merci de m'envoyer gratuitement la newsletter à mon adresse e-mail ci-dessous.
- J'aimerais être informé par WhatsApp des principales activités de l'UDC Suisse. Numéro de Natel WhatsApp: _____
- Je soutiens l'UDC financièrement
- Je verse _____ francs de don sur le compte IBAN de l'UDC Suisse **IBAN CH83 0023 5235 8557 0001Y**
- Merci de m'envoyer un **bulletin de versement**
- J'accepte que la publicité de l'UDC soit envoyée à mon adresse

Faites un don :



Nom/Prénom

Rue

NP/Localité

Téléphone

Courriel

Signature

Découper, glisser dans une enveloppe et renvoyer à l'adresse suivante :

UDC Suisse, secrétariat général, case postale, 3001 Berne, Courriel : info@udc.ch, téléphone 031 300 58 58

